

Les Cahiers du Comité d'Histoire de la Poste

En quelques mois, les numéros 4 et 5 nous proposent deux études provenant de mémoires de maîtrises : *La vie à l'Hôtel des Postes de Paris de 1801 à 1830* par Christophe Tretsch et *Être facteur dans le Nord (1830-1940)* de Mathilde Marguerit et Carlos Da Fonseca.

La vie à l'Hôtel des Postes de Paris de 1801 à 1830

Issue d'un mémoire de maîtrise dirigé par Jean Tulard (Université de Paris IV Sorbonne), cette étude nous replonge dans le Paris du Premier Empire et de la Restauration. Il ne s'agit pas de l'Hôtel des Postes actuelle recette principale, mais de son prédécesseur connu sous le nom d'hôtel d'Epernon ou d'Armenonville et utilisé par la Poste de 1757 au début des années 1880. Christophe Tretsch décrit son « activité quotidienne, frénétique et trépidante », mais également son rôle particulier de bureau de poste de la capitale.

Ce premier Hôtel des Postes est acheté par la Ferme générale en 1757, mais progressivement, du fait de sa croissance, la Poste investit les hôtels voisins. Ce premier hôtel plonge ses racines dans l'histoire de Paris, étant en effet situé dans un quartier où nombre de grands personnages de notre histoire logèrent, à l'exemple de La Fontaine ou Bossuet. Jean-Jacques Rousseau écrit *La Nouvelle Héloïse* dans l'hôtel d'Epernon. L'auteur nous fait suivre la restructuration de l'hôtel nobiliaire pour en faire une poste, mais également les différentes extensions : par exemple, entre 1826 et 1832, la Poste dépense plus d'un million de francs. La description de l'ensemble des bâtiments fait découvrir un ensemble complexe, vétuste, obscur et humide que Maxime du Camp compare à un « bouge ». C'est un dédale de couloirs et d'escaliers, entrecoupé par sept cours, où il est difficile de se mouvoir et de se retrouver. La circulation et la gestion des voitures y est difficile tant dans la cour – les écuries ne pouvant accueillir que 18 che-

vaux ! – que dans les alentours où les rues sont étroites. L'éclairage et le chauffage sont nécessaires, mais maintiennent une menace constante d'incendie.

Malgré cet état difficile des bâtiments, l'Hôtel des Postes demeure le cœur de la vie postale parisienne : tous les services proposés par la Poste s'y trouvent. Les employés des Postes y ont des conditions de travail quotidiennes particulièrement difficiles et malsaines : salaire insuffisant, maladies et locaux insalubres. C'est l'occasion pour l'auteur d'étudier le recrutement des employés alors essentiellement fondé sur la recommandation et de présenter la pyramide hiérarchique connue grâce à l'Annuaire des Postes de 1833. Le facteur est l'agent le plus emblématique ; à la fin du Second Empire, ils sont près de 500 à distribuer le courrier dans Paris. En 1815, le directeur général gagne 52 000 francs par an, un employé 2 288 francs et un facteur 741 francs seulement. Les incessantes allées et venues des attelages rendent le quartier bruyant et mouvementé, ce dont se plaignent les voisins. Le service postal se divise alors en cinq catégories : les lettres, les chargements, les mandats (service créé en 1817), les sous-seings ou droits de franchises et les paquets. L'exposé du parcours d'une lettre au début du XIX^e siècle est particulièrement intéressant.

Après cette étude sur le fonctionnement interne de l'Hôtel des Postes, Christophe Tretsch élargit son étude à l'évolution des institutions postales de 1801 à 1830. Quelques chiffres illustrent l'activité de l'Hôtel des Postes : 86 342 197 objets manipulés en 1825 et 1 799 bureaux gérés. En ce premier tiers du XIX^e siècle, la Poste est devenue « un outil de l'État et un élément de la vie quotidienne des Français ». L'auteur souligne que, sous le Premier Empire, l'Hôtel des postes est au cœur de 141 départements ! Il constate que la réglementation se forge à l'Hôtel des Postes avant de se répandre dans l'ensemble national.

La conclusion de l'étude porte sur la construction du nouvel Hôtel des Postes qui va se dérouler de 1880 à 1886. Cette étude sur ce que l'auteur appelle « le vieil Hôtel » montre que, malgré ses « contradictions d'hôtel luxueux en perpétuels travaux d'aménagement », il « posa durablement sa marque sur l'exploitation postale et chacun de ses acteurs ».

Être facteur dans le Nord (1830-1940)

Ce numéro 5 réunit deux études issues de deux mémoires de maîtrise consacrés au département du Nord : *Le service postal dans les campagnes du département du Nord (1830-1890)* de Mathilde Marguerit et *Les facteurs dans le Nord pendant l'entre-deux guerres* de Carlos Da Fonseca. La réunion de ces deux travaux permet de proposer au lecteur une étude du facteur sur le long terme.

Le service postal dans les campagnes du département du Nord (1830-1890)

Tout commence en 1830 avec l'introduction du facteur rural, « symbole de la pénétration de l'administration au cœur des campagnes ». Mathilde Marguerit montre le développement continu du réseau postal de 1830 à 1890, le nombre de bureaux passant de 30 à plus de 160. Malgré cette évolution, des disparités subsistent, en particulier en zone rurale : l'arrondissement d'Avesnes manque de bureaux contrairement aux arrondissements de Lille, Douai ou Valenciennes. Les critères pour la création d'un bureau sont liés à l'économie locale et à la situation géographique que la Poste s'efforce d'apprécier équitablement malgré la pression des communes. Parfois, elle doit arbitrer, tant l'obtention d'un bureau ou même d'une boîte aux lettres est un enjeu entre deux communes. L'auteur aborde ensuite l'organisation du service rural dans le département : « l'emplacement des bureaux, des boîtes aux lettres, n'est pas neutre ». Le bureau de poste doit être au cœur de l'agglomération et la boîte aux lettres sur un axe majeur : tous deux seront visibles. La distance est réglementée : aucune commune ne doit être éloignée d'un bureau de moins de 10 à 12 km. Selon le député Sapey, en 1828, 70 % de la population est « dans un profond isolement, suite à une absence ou à de lourdes irrégularités du service ». La loi du 1^{er} avril 1830 créant 5 000 emplois de facteurs ruraux vise à améliorer la distribution des lettres. Le recrutement

est réalisé relativement rapidement, si bien qu'il ne reste en 1847 que 46 communes dont le service postal s'effectue tous les deux jours. Ce service est apprécié au point que le conseil général du Nord réclame en 1887 une seconde distribution quotidienne pour tous les arrondissements. Malgré le volume croissant du courrier, la distribution du courrier continue de s'améliorer. Mathilde Marguerit, en dépit de l'absence de documents, tente de suivre le facteur rural en tournée et de reconstituer ses passages : évidemment les plaintes émanent de ceux qui sont situés en fin de tournée ! Elle tente également d'apprécier le poids du courrier par l'analyse de son volume croissant.

Un chapitre est consacré au recrutement, montrant que « la sélection des candidats, originaires en majorité des cantons qu'ils desservent, contribue à renforcer les liens étroits qui unissent les populations rurales et leurs facteurs ». Le recrutement du facteur rural est codifié par différentes instructions, mais ce sont la recommandation et l'avis du préfet qui font la décision ; la morale et l'instruction sont également prises en compte. Les facteurs ruraux sont au nombre de 147 en 1841, mais leur inégale répartition défavorise l'arrondissement de Douai : ses facteurs desservent plus de communes et parcourent une plus grande distance. À la fin du XIX^e siècle, du fait d'un manque chronique de crédits du ministère, les effectifs ne suivent pas et ce manque se fait cruellement sentir dans certains cantons.

Intéressante est l'étude sociologique des facteurs. Le recrutement demeure grandement local avec 86 % d'entre eux originaires de l'arrondissement où ils postulent et 71 % de leur commune. Si le candidat demeure silencieux sur ses motivations – sans doute la sécurité de l'emploi –, sa précédente activité professionnelle est connue : 26 % d'ouvriers du textile, 20 % de métiers de l'artisanat, 19 % de profession agricole et 12 % d'ouvriers pour le plus grand nombre. Plus de la moitié ont entre 25 et 35 ans. Après cette étude sur l'origine des postulants, l'auteur se demande si l'emploi de facteur n'était pas qu'un pis-aller.

Elle décrit ce facteur rural au quotidien : un métier difficile avec des tournées de 12 à 15 heures, sans aucun jour de congé. La tournée peut aller jusqu'à 40 km alors que le maximum réglementaire est fixé à 32 km. Le départ s'ef-

fectue vers 7 heures en hiver (6 heures en été) et le retour vers 18 heures. Ce métier est fatigant alors que l'administration exige sans cesse de plus en plus de ses facteurs et les accuse de marcher trop lentement. Malgré l'apport des étrennes, le facteur demeure peu rémunéré : un facteur gagne 1,20 F par jour en 1850 tandis qu'un ouvrier de l'industrie reçoit 2,50 F, sans compter qu'il doit payer sa tenue. Malgré les interventions des communes, il n'y a pas d'amélioration, si bien qu'un nombre conséquent de facteurs ruraux vit dans une quasi pauvreté. L'administration sanctionne les indisciplinés : 42 % pour mauvais service, 24 % pour ivrognerie et 21 % pour actes politiques.

Cette « figure emblématique de l'échange épistolaire » noue des rapports étroits avec une population locale dont il est souvent issu. Outre son rôle de porteur d'informations, il facilite les échanges et les discussions et apparaît très lié aux autres acteurs de la vie sociale ; véhiculant gratuitement l'information, il est « l'acteur principal des réseaux de sociabilité ». Il présente de multiples visages, tantôt positifs au point que des communes se mobilisent pour leur facteur, tantôt négatives quand il affiche ses opinions politiques ou quand il boit trop.

Le travail de Mathilde Marguerit est une très intéressante étude sur le facteur rural dans son quotidien. À ce titre, le département du Nord est exemplaire pour l'ensemble national.

Les facteurs dans le Nord pendant l'entre-deux guerres

Cette période étudiée par Carlos Da Fonseca voit apparaître les emplois réservés pour les anciens combattants de la première guerre mondiale : une loi du 17 avril 1916 permet l'emploi de combattants mutilés. Son application est régie par la loi du 30 janvier 1923 sur l'embauche des facteurs. Au vu de l'étude des recrutements dans le département du Nord, « la mise en application des dispositions réglementaires du recrutement des facteurs s'impose difficilement à l'administration des Postes ». Les documents permettent à l'auteur de comparer les situations des années 1920 et de 1937 suite aux dispositions budgétaires du Front populaire. Parmi les critères de recrutement, l'honorabilité apparaît déterminante.

Carlos da Fonseca étudie les conditions et les origines des recrutements de facteurs dans le Nord. Leur nombre passe de 614 facteurs titulaires au début des années 1920 à 1 051 en 1939 ; ce nombre ne comprend pas les auxiliaires.

Après le recrutement, l'auteur s'attache à évoquer le métier de facteur, ou plutôt les métiers tant le facteur de ville se différencie du facteur rural. En outre, à l'intérieur de ces catégories, il faut distinguer le facteur cycliste du facteur piéton. Cette évocation amène l'auteur à une étude de la distribution et à esquisser la situation du service postal. La période d'entre deux guerres voit quelques modernisations apparaître avec un usage plus répandu de la bicyclette et la naissance de la Poste Automobile Rurale.

Revenant sur le facteur, Carlos Da Fonseca s'intéresse à sa carrière, avec pour seule et rare possibilité de promotion les grades de facteur-chef ou facteur-receveur. Mobilité, réorganisations ou discipline ponctuent la carrière des facteurs. L'auteur mène son étude jusqu'à la cessation définitive d'activité, que ce soit pour cause de retraite ou pour exercer une autre activité. Après un éclairage sur les salaires et indemnités, l'auteur s'intéresse à la syndicalisation des facteurs. Dans les années 1930, deux organisations syndicales s'opposent : CGT et CGTU, respectivement représentées aux PTT par la Fédération postale et la Fédération unitaire. La première domine et attire jusqu'à un millier de participants à ses réunions. Les facteurs revendiquent pour des raisons salariales.

Le dernier chapitre étudie le monde social des facteurs. Ceux-ci sont pour l'essentiel issus du monde ouvrier ou du monde postal, ayant déjà un père facteur. La grande majorité est mariée et fait plus d'enfants que la moyenne française. L'auteur tente une approche concernant le comportement électoral des facteurs et fonde son étude sur les enquêtes de police effectuées lors du dépôt de candidature. Elle révèle « avant tout le républicanisme des facteurs et secondairement leur orientation vers les partis progressistes ».

Yves Lecouturier

À noter, dans ce numéro 4, le compte-rendu de la soutenance de la thèse d'Histoire de Bruno Mahouche « *Les centres de tri de la Poste de la région parisienne : l'évolution des*

pratiques d'organisation entre contraintes de fonctionnement et logiques sociales, 1946-1989 ».